



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

financement du grand âge

Question au Gouvernement n° 1880

Texte de la question

FINANCEMENT DU GRAND ÂGE

**M. le président.** La parole est à Mme Isabelle Valentin.

**Mme Isabelle Valentin.** Monsieur le Premier ministre, comme beaucoup de députés, je reçois dans mes permanences de nombreux retraités en colère, car la question de la dépendance est centrale. Elle est très clairement liée aux petites retraites. Or, depuis votre arrivée au pouvoir, les retraités sont les grands perdants de votre politique avec une perte moyenne de pouvoir d'achat de près de 400 euros par an et par ménage.

La désertification médicale, l'accès aux soins ou la revalorisation des petites retraites sont des sujets majeurs. Sur la question essentielle de la réforme des retraites, le Gouvernement semble complètement égaré, tant vous naviguez à vue. Entre les propos contradictoires d'Agnès Buzyn, de Jean-Paul Delevoye et de vous-même, les Français sont perdus. Ils attendent une prise de position claire de la part du Gouvernement. Or tout semble indiquer que votre majorité prépare deux réformes aux antipodes l'une de l'autre : celle du Gouvernement et celle de M. Delevoye.

Cela m'amène à aborder le sujet de la dépendance, plus particulièrement du maintien à domicile et des moyens que vous comptez lui allouer. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a suscité beaucoup d'espoirs. Pouvoir choisir librement de vieillir à son domicile ne doit pas être un rêve. Pour que cette liberté soit effective, plusieurs obstacles au maintien à domicile doivent être levés.

La question du financement du grand âge est tout sauf simple, tant les enjeux sont grands pour les années à venir. Depuis votre prise de fonction, monsieur le Premier ministre, quels moyens avez-vous mis en œuvre ? Service à la personne, familles d'accueil, colocations et maisons seniors, professionnels de santé : c'est la grande braderie, aucune évolution et aucune aide de l'État ! Comment financer l'accompagnement de la dépendance pour aujourd'hui et pour demain ? Il y a urgence, pourtant.

Monsieur le Premier ministre, quelle place le Gouvernement souhaite-il donner au vieillissement dans notre société ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.** Madame la députée, permettez-moi tout d'abord de rappeler que nous avons augmenté l'ASPA - allocation de solidarité aux personnes âgées -, le minimum vieillesse, de façon à ce qu'il atteigne 900 euros par mois (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. Fabien Di Filippo.** Vous avez surtout augmenté la CSG ?

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** Je rappelle également que, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, nous avons adopté la fusion, à compter du 1er novembre prochain, de l'ACS – aide à la complémentaire santé – et de la CMU-C – couverture maladie universelle complémentaire –, ce qui permettra, notamment à des personnes âgées, de bénéficier d'une mutuelle à 1 euro par jour avec un panier de soins mieux remboursé et plus important. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Éric Diard.** Ce n'est pas la question !

**M. Fabien Di Filippo.** Répondez à la question !

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** J'y viens. Mme Valentin a également posé une question sur les ressources : j'y réponds.

**M. Fabien Di Filippo.** Vous avez du mal à répondre aux questions que vous n'avez pas rédigées vous-même !

**M. le président.** Monsieur Di Filippo, laissez parler Mme la secrétaire d'État.

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** L'objectif de la réforme confiée à Jean-Paul Delevoye demeure inchangé : un système de retraite plus lisible et plus juste avec les mêmes règles pour tous. Il ne faut pas confondre ce sujet avec celui de la dépendance, qui sera traité dans un second temps. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

**M. Pierre Cordier.** Il n'y a que vous qui les confondiez !

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** La ligne du Gouvernement reste la même : c'est celle que le Premier ministre et le ministre des solidarités et de la santé ont exposée ici même.

**M. Christian Jacob.** Vous n'êtes pas obligée de lire les fiches qu'on vous a préparées !

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** Notre objectif est d'établir un système de retraite plus juste, dans lequel 1 euro cotisé donnera les mêmes droits à chacun, ce qui n'est actuellement pas le cas, puisqu'il existe quarante-deux régimes de retraite. Ce que nous voulons, c'est un système dans lequel les règles soient les mêmes pour tous.

**M. Fabien Di Filippo.** La nouvelle porte-parole du Gouvernement lit mieux les fiches !

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** Le travail pour y parvenir n'est pas terminé. Les concertations doivent se poursuivre dans ce cadre. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Nous avons pour seule volonté de mieux protéger les Français face à la perte d'autonomie et à la grande dépendance, qui concerneront un nombre croissant de personnes dans les prochaines années. Il y aura en effet 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans en 2050, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Nous savons que les EHPAD – établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes – doivent être rénovés, et que les personnels qui s'occupent des personnes âgées dans les maisons de retraite ou à domicile ne sont pas suffisamment nombreux et sont insuffisamment formés.

**M. Éric Diard.** Éléments de langage !

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État.** Les Français n'ont plus les moyens de financer une place en EHPAD : ce diagnostic, qui est connu, n'a toutefois jamais débouché sur une réforme à la hauteur des enjeux. Nous devons accepter d'en débattre, chacun avec sa sensibilité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes)*

*LaREM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Valentin](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1880

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 avril 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2019](#)